

**Compte-rendu succinct  
du Conseil Municipal  
du lundi 14 novembre 2016**

Madame le Maire informe du décès de Madame CARTIER le 11 novembre dernier et relate les principales actions au cours de sa fonction de Maire. Une minute de silence est observée.

*Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 13.*

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2016**

**Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 10 octobre 2016**

Le procès-verbal de la séance du lundi 10 octobre 2016 est approuvé par le Conseil Municipal après prise en compte des observations de Monsieur COUSSEAU.

**FINANCES**

**1- Budget Général – Régularisation des amortissements pour des biens acquis entre 1996 et 2012**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, valide les montants à purger au compte 1068 tels qu'indiqués dans le tableau présenté en séance.

**2- Budget Général – Autorisations de programmes et crédits de paiement**

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 28 votants 21 voix pour et 7 abstentions :

- décide d'ouvrir une autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour la piste d'athlétisme, selon la présentation faite en séance,
- autorise Madame le Maire, jusqu'à l'adoption du budget 2017, à liquider et mandater les dépenses de crédits de paiement 2017 correspondants.

**3- Budget Général – Décision modificative n°2**

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné pour 28 votants 21 voix pour et 7 abstentions, adopte la décision modificative n°2 du Budget Général, telle que présentée en séance.

**4 – Budget Pépinières d'Entreprises – Décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative n°1 du Budget Pépinières d'Entreprises, telle que présentée en séance.

**ENVIRONNEMENT**

**5- Cession de terrains par le Conseil Départemental – Bois de la Folie et Puy Durand**

Le Conseil Municipal, suite à la proposition du Conseil Départemental :

- décide d'acquérir, à titre gracieux, les parcelles du Bois de la Folie et du Puy Durand, appartenant au Conseil Départemental,
- autorise Madame le Maire à signer le compromis de cession correspondant ainsi que l'acte authentique.

## ASSAINISSEMENT

### **6- Service public de l'assainissement – Montant de la part communale 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de maintenir les taux de 2016 pour le montant de la part communale assainissement 2017 :

	<b>2017</b>
<b>0 à 40 m3</b>	0,1293
<b>augmentation</b>	0 %
<b>&gt; 40 m3</b>	1,1145
<b>augmentation</b>	0 %

## SYDEV

### **7- Programme de rénovation de l'éclairage 2016 – Avenant n°1**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention SyDEV dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage 2016 (moins-value de 175,00 €).

*Madame le Maire lève la séance à 20 h 28.*